



Bureau Directeur du mercredi 19 mars 2014 Au CTNR à THUIT SIGNOL.

Présents : Véronique MILLION, Jean Claude GOSSELIN, Dominique PHILIPONEAU, Jean François DREYER, Alain PLY, Patrick LE HIRESS, Jacques MALAURIE, Jérôme LELAIDIER, Roland DUVAL.

Excusés : Dominique BARTHELEMY, Ludovic RAYEUR, Gilbert BOUTEILLER, Michel DEVIC.

Le président Jean Claude GOSSELIN ouvre la séance à 18h00.

Il donne lecture des informations Fédérales :

- La FFR demande qu'une démarche soit entreprise dans tous les comités pour l'aide au développement du Rugby dans les pays africains. Le président demande que des propositions lui soient faites dans ce sens, par les clubs et associations du Comité.
- Rappel est fait de l'étape Normande du Beach Rugby : à OUISTREHAM le 31 juillet 2014.
- Petit rappel de la FFR sur le regain d'actes pédophiles dans le milieu du Rugby. Une association « Colosse aux pieds d'argile » est mise en place et peut apporter son expérience et ses conseils pour les cas rencontrés. Ne pas hésiter à aller vers elle, ce problème ne devant pas être passé sous silence. Il en va de la crédibilité de notre sport.
- Petit rappel également sur la campagne de mise en place des « Débentures » par la FFR. Le seuil annoncé était de 499 « Débentures » proposées dans un premier temps. A la fin de cette période seulement 44 « débentures » ont été enregistrées. La FFR engage une réflexion sur les conditions et surtout sur le seuil de financement. Toutefois il apparaît que les Comités Territoriaux et Départementaux seront certainement mis à contribution, dans l'intérêt du Rugby. A noter que la prise de « débentures » a évoluée, on ne parle plus de manne pour la construction du Grand Stade, mais pour le Rugby Français.
- Gratuité des licences pour les EdR, moins de 17 ans, et pour les féminines moins de 18 ans.
- Il fait un bref rappel de la procédure Commotion Cérébrale. Indique qu'un cas a été rapidement et efficacement traité par la commission médicale du Comité.
- Une réunion de cette commission médicale a eu lieu. Un protocole a été rédigé. Ce dernier a été présenté aux arbitres lors d'une réunion. D'autres présentations sont prévues.
- Il donne acte que la FFR vient de signer une convention avec Rugby Urban Attitude. L'objet en est la prise en charge d'actions de Cohésion Sociale auprès des quartiers ou des territoires « difficiles ». Il demande aux dirigeants du Comité et des clubs de se rapprocher de cet organisme, qui est le seul à avoir le Label FFR, pour toutes les actions qu'ils désirent entreprendre.
- Il donne ensuite les informations de la réunion du Collège des Présidents des Comités Territoriaux, où il était représenté par le Vice-président Mr Jean François DREYER.
- Lors de cette réunion les nouvelles catégories d'âge ont été rappelées pour la prochaine saison. Devant le nombre important de changement et le « Mille feuilles » de présentation. Il demande au président de la commission sportive de préparer un « Vadémécum » pour l'ensemble des clubs et associations du Comité. Ce dernier sera réalisé par les cadres techniques du Comité et après validation expédié dans les différents clubs et associations.

- Il est toutefois à noter : que cette réforme sur les catégories d'âge a été votée en Comité Directeur de la FFR. Sa ratification deviendra effective lors de l'AG de la FFR (LYON 2014).
- Les grandes lignes :
 - Cadets : U 15 et U 16
 - Juniors : U 17 et U 18.
 - EdR : U 14 à U 6.
 - A noter que cette année d'âge U 6 sera unique.
- Toutefois le Président s'interroge sur la possibilité sur notre territoire de voir des équipes BELASCAIN ou ESPOIR pouvant y évoluer. Ce rugby semble taillé pour le Sud.
- Quelques bribes à affiner :
 - Les U 15 joueront les Tournois Départementaux et Inter Départementaux.
 - Les U 16 la TADDEÏ
 - Les U 17 la TADDEÏ
 - Les U 18 le Tournoi de l'amicale des six nations.
- Le président précise que suite à une remarque de Mr Jacques MALAURIE le calendrier théorique et les oppositions pour les championnats de France ont été envoyés dans tous les clubs ou associations du Comité. Toutefois il reste possible de le consulter sur le site de la FFR.

Nous passons à la partie Administrative :

- Approbation du dernier Compte rendu du Bureau Directeur du mercredi 05 février 2014. Il est validé à l'unanimité des présents. Toutefois il est relevé par Mr Jacques MALAURIE que lors de ce Bureau Directeur Mr Roland DUVAL avait été coopté pour un poste de Chargé de mission auprès du Secrétaire Général, mais devant la démission des membres de sa commission des Mutations, il avait demandé que Mr Roland DUVAL devienne également membre de cette commission. L'ensemble du Bureau avait souscrit à cette demande. Nous réparons donc cette omission, Mr Roland DUVAL est donc membre de la commission des mutations du CTNR.
- Le secrétaire général pendant l'absence du Trésorier Général tient à préciser, qu'il essaye de faire de son mieux, mais que n'étant pas un « Génie » de la trésorerie, il pare au plus pressé, et demande un peu d'indulgence.
- Il en profite pour faire un bref rappel sur la responsabilité des dirigeants de clubs ou d'associations, auxquels il adjoint ceux des comités qu'ils soient territorial ou départementaux.
- Nous passons ensuite à un sujet d'actualité : l'homologation des terrains. En effet la FFR nous a fait savoir que les matchs de Championnat de France ne seront « distribués » qu'aux terrains homologués.
- Le président de la commission d'homologation : Mr Dominique PHILIPONEAU fait lecture du rapport d'un Directeur de Match sur le terrain d'EVREUX lors du Match de fédéral 3 opposant l'EAC au RC PONT AUDEMER (Rapport mis en annexe n° 1 au compte rendu).
- Le comité va transmettre le rapport au président de l'EAC et suite à sa demande va envoyer un courrier à la mairie d'EVREUX pour rappeler les dangers encourus par les joueurs sur des installations non conforme.

Le président fait un rapide retour sur le Match FRANCE / ITALIE qui servait de support à la distinction des Bénévoles par la FFR. Pour le Comité territorial de Normandie de Rugby la bénévole était Mme MURATET du Club de FLERS.

Le président fait un point sur les classements du Championnat territorial. Il met particulièrement en exergue les places en Pré-fédéral Honneur du RC HEROUVILLE premier avec 15 points d'avance sur son second. De même en Excellence Promotion d'honneur le HRC en avance lui aussi de 15 points sur son suivant.

Il passe la parole au président de la commission sportive :

- Un point est fait sur l'excellente tenue de l'équipe des U 15 engagée dans le tournoi de VANNES, préparation au tournoi LLOZA. L'équipe a remportée tous ses matchs du matin. L'après-midi fut plus compliquée à gérer, néanmoins des résultats positifs ont été enregistrés. De ce fait pour le Tournoi LLOZA le rassemblement de cette équipe des U 15 est avancé au vendredi, pour leurs permettre d'avoir un entraînement supplémentaire avant les joutes du LLOZA.
- Un petit point sur le prochain match des U 16 qui se produira à CAEN dans le cadre du Tournoi de l'Amicale des six Nations le 13/04/2014.
- Le LLOZA se déroulera lui à FLERS les 26 et 27/04/2014.
- Pour les féminines à 7 U 18 les ½ finales sont prévues à BLOIS le 06/04/2014. Nous souhaitons une grande réussite à cette équipe. Puisque la finale nationale se déroulera sur nos terres à GRANVILLE les 19 et 20/04/2014. Finale organisée par le club du RC GRANVILLE.
- Pour le Rugby à 7 les U 17 masculin iront défendre nos couleurs en ½ finale à VITRY le 06/04/2014. Voir le rapport en annexe 3 du responsable administratif du 7 en Normandie Patrice RUZE sur la dernière réunion à MARCOUSSIS.
- La finale devant se dérouler à SOUSTON, les 07 et 08 / juin 2014.

Un point assez rapide à suivi sur les dettes des clubs et notamment sur les clubs ayant déclaré forfait et n'ayant pas donné signe de vie quand à l'épurement de leur dette.

La période est difficile pour chaque club et association, mais cette période est ressentie de la même façon au niveau du Comité.

A noter que lors du dernier Bureau Directeur devant l'inflation galopante des dettes de certains clubs, mission a été donnée à la partie trésorerie du Comité pour rechercher des solutions amiables, dans un premier temps. Toutefois devant le mutisme de certains nous ne pouvons que constater que toutes nos bonnes résolutions vont à vau l'eau. Nous avons donc mandaté un cabinet d'avocat pour rechercher la meilleure et plus juste action à mener pour permettre au Comité Territorial de Normandie de Rugby de continuer à travailler, ou tout simplement d'exister.

Le Président donne la parole au DTA qui donne les dernières nouvelles de la CTA nationale. L'expérience de la Charte de l'arbitrage et les travaux qui sont en cours pour en modifier l'application. Pour tenir compte de l'évolution du Rugby. Mais aussi pour conserver les nouveaux arrivants dans l'arbitrage.

Le DTA précise le fonctionnement du défraiement des arbitres intervenant sur les plateaux U 15. La somme allouée est de 60€. Ces plateaux sont triangulaires dont charge à chaque club ou association participant de 20 €. Si seul deux clubs ou associations sont en présence 30 € chacun.

Le DTA donne ensuite lecture des clubs et associations pour lesquels la Charte de l'arbitrage va entraîner des sanctions sur les points de classement (clubs n'ayant pas d'arbitre, arbitres

n'ayant pas faits leur nombre de matchs dans la saison). Cette liste est en annexe n° 2 au présent compte rendu.

Questions diverses :

- Une question est posée sur l'utilité du poste de CTS au sein du Comité. Certains points sont relevés :
 - Quid des 70 % de son temps, que sa lettre de mission donne au Comité. Il est vrai que le CTS, comme il n'est pas notre salarié, refuse de donner son agenda glissant. Il est de fait impossible de vérifier ce point ?
 - De plus ses prises de position sur la politique du Comité ou sur les orientations que celui-ci prend, ne font que renforcer l'image négative de nos relations et du devenir de nos actions.
 - Le Président de la Commission Sportive fait un petit inventaire de ses activités supposées (en annexe n° 4).
 - Devant cet échec de conciliation et les difficultés de gestion, l'interrogation de conserver ce poste se pose.
 - Les arguments sportifs et toutes les qualités du travail fait et à faire sont pris en compte.
 - La discussion est faite sans tabou, chacun exprimant son avis.
 - Devant cet état de fait le Président propose de demander à la DRJS de Basse Normandie de cesser de nous mettre à disposition le CTS.
 - Il le fera par lettre recommandée, en demandant à son Chef de service un rendez-vous pour préciser notre position.
 - Devant le travail fourni par le CTS pour le compte de la DTN, il semble que son intégration dans les services de la DTN serait certainement une solution acceptable.
 - Le Président met aux voix cette résolution. Adopté à l'unanimité des présents. La lettre sera envoyée en copie à Madame la Ministre des Sports, de la jeunesse et du monde associatif.

Le président clos la séance vers 21h15 et convie les participants à une collation. Les discussions se poursuivant au cours de ce repas.

Annexe n° 1

☎ : 06.82.22.63.28
76530 GRAND COURONNE



Championnat de France
Fédéral 3 poule 04
Match du 16 mars 2014
EVREUX AC - RC
PONT AUDEMER

17 mars 2014

RAPPORT CIRCONSTANCIE DU DIRECTEUR DE MATCH

Après inspection du terrain d'honneur du club d'Evreux AC en présence de l'arbitre, nous avons relevé un point particulier sur l'aire de jeu. Nous avons constaté que dans chaque en-but, se trouvait une piste d'athlétisme goudronnée. Une des deux pistes est particulièrement surélevée (5 à 10cm par rapport à la pelouse) et entourée d'une fine bordure béton. Une légère protection est mise dessus, mais sans nous avoir totalement convaincu. Une inspection du dit terrain serai certainement bénéfique. Le coup d'envoi du match a été donné normalement.

BERGUE André
Directeur de match
licence N° 1964 031 226 061

Annexe n° 2

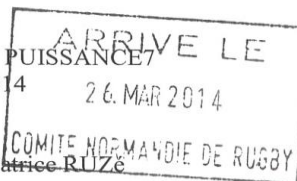
Chartre de l'Arbitrage.

Clubs ou Associations sanctionnés de 2 points terrain :

- C S Andelys
- Entente Gisorsienne
- SEP Blanvgy Bouttencourt
- Fécampc RC
- RC Barentin
- RAC Honfleurais
- RC Archepontain
- RC Argentan
- RC du Pays de Coutances

Annexe n° 3

COMPTE RENDU STAGE RUGBY PUISSANCE 7
Marcoussis le 19 mars 2014



Représentants la Normandie : Jean-Philippe FERREY & Patrice RUZE

Le programme de ce stage était basé sur:

- les objectifs,
- les compétitions du rugby à 7 saison 2013-2014
- présentation des mesures réglementaires 2014-2015
- l'avenir du rugby à 7

LES OBJECTIFS

Développer la pratique du rugby à 7 sur tout le territoire Français et en ce qui nous concerne en Normandie

Renvoyer un bilan positif à la Fédération.

SAISON 2013-2014

Pour cette saison 7 compétitions pour 7 titre de champion de France de rugby à 7

- 1- moins de 17 ans club : Finale les 24 & 25 mai à NANCY (Comité Lorraine)
- 2- moins de 17 ans sélection comité : Finale les 7 & 8 juin à SOUSTONS (Com CBL)
- 3- plus de 19 ans club : Finale les 7, 8 & 9 Juin à CHATEAUROUX (Com Centre)
- 4- moins de 19ans sélection Province : tournoi (1) les 19&20 avril Grand Ouest
tournoi(2) les 7&8 juin Sud Est
- 5- moins de 21 ans sélection Province : Finale les 30& 31 Mai (Com IDF)
- 6- plus de 18 ans Féminine club, Finale les 7, 8 & 9 Juin à CHATEAUROUX (Com Centre)
- 7- moins de 18ans Féminine sélection comité. Finale prévue les 19 et 20 avril à GRANVILLE (Com Norm)

DEROULEMENT DES COMPETITIONS:

- 1- une première phase de qualification au niveau de chaque comité qui déterminera le nom du qualifié pour la finale nationale : qualifié connu au plus tard le 4 MAI
Problème au niveau du comité de Normandie : le qualifié Normand ne sera connu que le 7 juin après les phases de qualification des 10 et 24 Mai
- 2- La phase de qualification est prévu les 5&6 Avril à VITRY (IDF)
La sélection Normande sera composée de Teulières A uniquement (Les B jouent en phase de brassage).
Pour la finale Nationale du mois de juin problème de date: jour des finales NORMANDIE
- 3- La mise en place des compétitions de clubs des plus de 19ans est faite par 2 tournois de 2 niveaux : Premier niveau F2, F3 et Hon, Deuxième niveau PH et Séries.

Une phase qualificative territoriale déterminera le qualifié de chaque niveau pour le 11 mai (possibilité de décaler cette date d'une semaine soit pour le 18 mai).

Pour répondre à cet objectif les dates de qualifications dans le championnat posent problème pour pouvoir déclarer le représentant Normande Niveau 1 et Niveau 2.

Pour ma part je découvre ces dates de compétitions lors de ce stage d'une part et d'autre part un peu tardivement.

Cependant des solutions peuvent être discutées, par exemple une idée:

- garder la journée du 10 mai et avancer la date du 24 mai au 17 mai date ou sera déterminé le champion de Normandie afin de le donner à la FFR. Transformer la date des 7&8 juin en un tournoi genre "coupe de Normandie" afin de pouvoir libérer les équipes sélectionnées.

Pour ce faire je crois qu'une réunion serait nécessaire entre les différents responsables (commission sportive, calendrier, le 7, le corps arbitral) afin de présenter à la FFR un bilan accompli dans chacune des catégories pour cette fin de saison 2013-2014 et préparer la saison future.

Sachant que l'an prochain le calendrier des différentes compétitions sera fait en 3 tranches : 2 dates en début de saison (septembre) pour le 7, puis 30 dates pour compétitions fédérales XV et enfin 7 dates en fin de saison (mai, juin 2015).

Annexe n° 4.

Sur le plan sportif, Mr Francis Costa est détenteur de nombreuses données sur le CT qu'il est le seul à posséder (liste des PAQ, des éducateurs et entraîneurs en formation, etc.). Il devait assurer le module 5 de la formation BN et assurer l'évaluation de celle-ci, puisque avec Mr Roger BAROU DAGUE, ils étaient les seuls à pouvoir le faire. Je pense demander à Roger de reprendre toute la formation de la BN et de s'appuyer sur Aurore et Jérôme.

Il était également le référent sportif du tournoi LLOZA, c'est lui qui organisait le tournoi et qui supervisait celui-ci. Là, je n'ai aucune solution sinon de demander au président du Grand Ouest de désigner un référent sportif d'un autre comité (sachant que ce référent est pris en charge par la DTN ainsi que tous les cadres techniques qui seront présents à Flers...). Roger n'est pas libre.

Il intervenait également au CERU de Caen et devait organiser une grande journée du rugby féminin avec l'UNSS de BN à Caen le 9 avril. (J'y ai détaché Mr Jérôme DUNAY et Melle Aurore SOBOLAK).

Après réflexion, il s'occupait de :

- de la formation BN (40 stagiaires) dans laquelle il prenait les entraîneurs (6 ou 7 stagiaires) : 6 modules de 6h = 36 h + temps de préparation théorique (2h/module) = 12h. Au total **48h** pour la formation BN, à 5 heures près si on compte un peu plus de temps pour l'évaluation. Disons **60h** pour être optimiste. Théoriquement, il y a un suivi des stagiaires deux fois dans l'année (3hX3 / stagiaire = 9hX 7 stagiaires = **63h**
En tout **123 heures** pour la formation

- du CERU de Caen : intervention 2h/semaine sur 36 semaines : **72 h**
- encadrement sélection N3 du Grand Ouest ? 4 rencontres maxi (2 journées à 8h = 16hX4 = **64h00** + un stage de deux jours (2X 8h00 = **16h00**) Total = **80h00**

- je ne vois pas d'autres actions, si tenté que son intervention à l'Ovalie Caennaise (entraîneur) ne soit pas mis sur le compte de son temps passé au comité (???). Il n'a pas réuni l'ETR une seule fois cette saison. A part l'Ovalie caennaise, je doute qu'il soit allé dans un autre club pour proposer ses services. Il a accompagné les U 15 sur le tournoi de Vannes (2X 8h00 = **16h**)

Pas d'intervention dans le Calvados, dans la Manche ou dans l'Orne au titre du développement. Si, une intervention dans avec les profs EPS de la Manche : stage d'une journée = **8h** + 2h de préparation = **10h**

Au final : **301 h**

Si l'on ajoute ses interventions à l'ovalie Caennaise (mais c'est à titre personnel qu'il le fait), il peut prétendre travailler 70 % pour le CT. Autrement 301X 100/1585 h = 19%. Avec beaucoup de mansuétude on peut pousser à 25 %, mais pas 70 % de son temps au CT.